

# L3 GESTION PARCOURS ACHAT ET SUPPLY CHAIN

2 sites : EVRY ou SURESNES

## Type de contrat

Contrat d'apprentissage ou  
contrat de professionnalisation

## Durée de la formation

12 mois  
525 heures  
**ECTS\*** : 60

\*Système européen de transfert et d'accumulation  
de crédits

## Formation délivrée par

**le cnam**  
Île-de-France

## ► Objectifs

Répondre aux besoins des entreprises en terme de compétitivité grâce au management des achats et des approvisionnements.

Capacité de construire une approche stratégique, tactique et opérationnelle. Par ailleurs, cette formation prépare au pilotage des risques et à la sécurisation des approvisionnements. L'enjeu principal de ce cursus est d'accompagner l'Acheteur au travers du développement de ses compétences en vue d'optimiser le triptyque coût, délai, qualité et de développer la relation fournisseurs via une démarche collaborative.

## ► Accès au diplôme

Etre titulaire d'un diplôme national de niveau Bac+2 (BTS, BUT tertiaires)

**Admission** : sur dossier et entretien

**Dépôt de candidature** : à partir de janvier

Télécharger le dossier de candidature sur le site du CFA-EVE : [www.cfa-eve.fr](http://www.cfa-eve.fr)

## ► Rythme d'alternance

2 jours en formation (jeudi et vendredi, pour le site d'Evry, lundi et vendredi, pour le site de Suresnes) / 3 jours en entreprise

**Durée** : 75 jours en centre de formation et 179 jours en entreprise

**Rentrée** : septembre

**Modalités pédagogiques** : Méthodes mobilisées : L'acquisition des compétences et des connaissances se fait au travers de cours magistraux, de travaux dirigés, de travaux pratiques, de travaux de groupe et de mises en situation professionnelle.

## ► Contacts

**Responsable pédagogique** : Site d'Evry et Suresnes : Sonny SERVAIS – [sonny.servais@cnam-iledefrance.fr](mailto:sonny.servais@cnam-iledefrance.fr) - Tél. : 06 58 20 76 02

**Contact administratif** : Site d'Evry : Séverine ROLLAND - [severine.rolland@cnam-iledefrance.fr](mailto:severine.rolland@cnam-iledefrance.fr) - Tél. : 01 60 79 87 76 / Site de Suresnes : Tiffany KAHN-PATRIX - [tiffany.kahn-patrix@cnam-iledefrance.fr](mailto:tiffany.kahn-patrix@cnam-iledefrance.fr) - Tél. : 01 39 07 18 20

**Contact CFA EVE** : Chargé(e) des relations entreprises : PUJOL Adeline - [a.pujol@cfa-eve.fr](mailto:a.pujol@cfa-eve.fr) - Tél : 01 60 79 54 07 / Référent(e) handicap : DARRAC Elodie - [e.darrac@cfa-eve.fr](mailto:e.darrac@cfa-eve.fr) - Tél : 01 60 79 54 00 / [En savoir +](#)

## Programme de la formation

- Marketing des achats **6 ECTS**
- Processus et organisation des achats **4 ECTS**
- Logistique durable et transition écologique stratégie et pratique responsable **6 ECTS**
- Supply Chain planning, manufacturing et lean management **4 ECTS**
- Outils et techniques de la logistique **4 ECTS**
- Information comptable et management **6 ECTS**
- Contrôle de gestion Supply Chain **6 ECTS**
- Veille stratégique et concurrentielle **4 ECTS**
- Anglais professionnel **6 ECTS**
- Pratiques et orales de la communication professionnelle **4 ECTS**
- Enjeux des transitions écologiques: comprendre et agir **3 ECTS**
- Rapport d'activité **11 ECTS**

## Blocs de compétences

### Utiliser les outils numériques de référence

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.

### Exploiter des données à des fins d'analyse

- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet.
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.

### S'exprimer et communiquer à l'oral, à l'écrit, et dans au moins une langue étrangère

- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.

### Se positionner vis à vis d'un champ professionnel

- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.

### Agir en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles

### Appréhender le monde des affaires

- Comprendre l'éco-système du monde des affaires et en assurer une veille, tant sur les plans géopolitiques, sociologiques, économiques que managériaux, etc.
- Anticiper les futurs possibles du monde des affaires afin d'en détecter les menaces, les opportunités, les tendances, les risques possibles, etc.

### Utiliser des techniques et d'outils de gestion

- Appliquer des techniques et outils en gestion
- Contrôler le respect des règles, pratiques, normes, etc.
- Recueillir et exploiter les données afin de les analyser

### Développer des pratiques professionnelles en gestion

- Comprendre les contours d'un projet, d'une affaire, d'une organisation, etc.
- Définir des plans d'actions opérationnels et les mettre en oeuvre en favorisant les innovations managériales

## Public concerné

---

### Pour le contrat d'apprentissage

---

- Avoir moins de 30 ans à la date de début du contrat,
- et être de nationalité française, ressortissant de l'UE, ou étranger en situation régulière de séjour et de travail.

---

La formation est gratuite pour l'alternant.

#### ► Qui peut accueillir un jeune en contrat d'apprentissage ?

---

- **Toute personne physique ou morale de droit privé, assujettie ou non à la taxe d'apprentissage** : les entreprises, les sociétés civiles, les groupements d'intérêt économique, les associations...
- **Toute personne morale de droit public dont le personnel ne relève pas du droit privé** : l'État, les collectivités territoriales, les établissements publics...

### Pour le contrat de professionnalisation

---

- Avoir moins de 26 ans à la date de début du contrat,
- ou être demandeur d'emploi âgé de 26 ans et plus,
- ou être bénéficiaire du revenu de solidarité active (RSA), de l'allocation de solidarité spécifique (ASS) ou de l'allocation aux adultes handicapés,
- ou avoir bénéficié d'un contrat unique d'insertion,
- et être de nationalité française, ressortissant de l'UE ou étranger en situation régulière de séjour ET de travail.

---

La formation est gratuite pour l'alternant.

#### ► Qui peut accueillir un jeune en contrat de professionnalisation ?

---

- **Tout employeur du secteur marchand assujetti au financement de la formation professionnelle.**
- **Les entreprises de travail temporaire** peuvent également embaucher des salariés en contrat de professionnalisation à durée déterminée.

**Attention** : l'Etat, les collectivités territoriales et leurs établissements publics administratifs ne peuvent pas conclure de contrat de professionnalisation.

# Marche à suivre

---

1. Candidater via le site du CFA [www.cfa-eve.fr](http://www.cfa-eve.fr) ou directement auprès des écoles / universités partenaires concernées.
  2. Rechercher activement une structure d'accueil et répondre aux offres de nos partenaires.
  3. L'inscription n'est définitive qu'à la signature du contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.
-